

La création des postes nécessaires, c'est maintenant !

Depuis la reprise du 2 novembre, les personnels se mobilisent, à travers des grèves et des rassemblements, pour exprimer leur inquiétude et dénoncer leurs conditions de travail dégradées. Au centre des revendications : l'urgence d'un recrutement massif de personnels à l'Education nationale, pour alléger les effectifs et faire face à la situation sanitaire.

Que répond le ministre ? Il communique sur les remplacements mais ne crée aucun poste statutaire. Il renvoie la responsabilité aux personnels, qui seraient chargés de gérer localement la « continuité pédagogique », notamment à travers l'enseignement à distance.

Lors du Conseil Supérieur de l'Education du 17 novembre 2020, plusieurs organisations se sont adressées à nouveau au ministre à travers la déclaration intersyndicale suivante :

« Les organisations FSU, FNEC FP-FO, SUD Education, UNSA Education, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE, UNL et FIDL considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges et lycées.

Elles demandent le recrutement de personnels (remplaçants, assistants d'éducation...) comme annoncé par le ministre lors de la conférence de presse du 12 novembre, afin non seulement d'améliorer les conditions d'exercices actuelles, mais également d'anticiper sur les scénarios futurs.

Nos organisations invitent les personnels et les parents d'élèves à se mettre en contact dans les départements et à agir en commun pour porter cette demande en direction des IA-DASEN, des recteurs et du Ministre. »

La FNEC FP-FO s'est adressée aux organisations qui portent cette revendication pour leur proposer l'action commune à tous les niveaux. Elle appelle les personnels, les parents et les lycéens à se regrouper et faire valoir ensemble les besoins chiffrés en postes, en classes, en heures d'enseignement en direction du ministre et de ses représentants.

D'ores et déjà, des initiatives intersyndicales départementales sont prises avec les représentants des parents d'élèves.

Montreuil, le 17 novembre 2020